

Nufarm

Estaprop^{MD} Herbicide Liquide

AGRICOLE

CONTIENT DICHLORPROP ET 2,4-D CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

GARANTIE:

Dichlorprop ... 300 g/L (présent sous forme d'ester isooctylique)

2,4-D ... 282 g/L (présent sous forme d'ester isooctylique)

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Pour blé, orge (sans contre-ensemencement de légumineuses) bords de route, lignes de services publics, voies ferrées et jachères, et pour supprimer les repousses ligneuses.

No. D'ENREGISTREMENT 14803 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

CONTENU NET : (4 – 450) Litres

Estaprop^{MD} est la marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

PRÉCAUTIONS :

GARDER CE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer ce produit dans son contenant bien fermé, loin des semences, engrais, plantes et aliments. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit. Nocif si avalé ou respiré. Éviter de respirer les embruns de pulvérisation de ce produit. Ne pas contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et autres sources d'eau.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

Manutention du concentré (mélange et chargement) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes). Rincer les gants avant de les enlever. Lorsqu'on verse le produit à partir de contenants de plus de 5 L, il faut porter une combinaison ou un tablier résistant aux produits chimiques.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparations ou du nettoyage du matériel) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter toujours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et la laver à fond, puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminés par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel de protection individuelle séparément du linge de maison.

- Après le travail, enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Ce produit contient des distillats de pétrole.

ENTREPOSAGE :

Produit entreposable sous toute température. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

DÉCONTAMINATION :

Si le contenant est endommagé et/ou son contenu est déversé, contacter le fabricant afin de connaître les directives à suivre. Porter des vêtements protecteurs, un masque de respiration approuvé et des gants imperméables avant de procéder au nettoyage des déversements ou d'un contenant endommagé. Éviter que le produit se répande lors de déversements et ne s'écoule dans les ruisseaux et dans les cours d'eau. Recouvrir le déversement avec un produit sec afin de balayer et de placer la matière contaminée dans un contenant à déchets approuvé à cette fin. Placer le contenant endommagé dans un contenant à déchets en s'assurant de bien l'identifier.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

C00R3B/

Nufarm

Estaprop^{MD} Herbicide Liquide

AGRICOLE

CONTIENT DICHLORPROP ET 2,4-D CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

GARANTIE:

Dichlorprop ... 300 g/L (présent sous forme d'ester isooctylique)

2,4-D ... 282 g/L (présent sous forme d'ester isooctylique)

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Pour blé, orge (sans contre-ensemencement de légumineuses) bords de route, lignes de services publics, voies ferrées et jachères, et pour supprimer les repousses ligneuses.

No. D'ENREGISTREMENT 14803 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

Estaprop^{MD} est la marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

PRÉCAUTIONS :

GARDER CE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer ce produit dans son contenant bien fermé, loin des semences, engrais, plantes et aliments. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit. Nocif si avalé ou respiré. Éviter de respirer les embruns de pulvérisation de ce produit. Ne pas contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et autres sources d'eau.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

Manutention du concentré (mélange et chargement) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes). Rincer les gants avant de les enlever. Lorsqu'on verse le produit à partir de contenants de plus de 5 L, il faut porter une combinaison ou un tablier résistant aux produits chimiques.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparations ou du nettoyage du matériel) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant au produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter toujours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et la laver à fond, puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminés par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et du matériel de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver le matériel de protection individuelle séparément du linge de maison.

- Après le travail, enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

SYSTÈME DE TRANSFERT MÉCANIQUE : Contenants de plus de 20 L : Utiliser un système de transfert que évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir employé pour la pulvérisation.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. □ □

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Ce produit contient des distillats de pétrole.

ENTREPOSAGE :

Produit entreposable sous toute température. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

DÉCONTAMINATION :

Si le contenant est endommagé et/ou son contenu est déversé, contacter le fabricant afin de connaître les directives à suivre. Porter des vêtements protecteurs, un masque de respiration approuvé et des gants imperméables avant de procéder au nettoyage des déversements ou d'un contenant endommagé. Éviter que le produit se répande lors de déversements et ne s'écoule dans les ruisseaux et dans les cours d'eau. Recouvrir le

déversement avec un produit sec afin de balayer et de placer la matière contaminée dans un contenant à déchets approuvé à cette fin. Placer le contenant endommagé dans un contenant à déchets en s'assurant de bien l'identifier.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI :

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide liquide Estaprop, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide liquide Estaprop et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide liquide Estaprop ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

PRÉCAUTIONS QUANT À L'USAGE : Éviter que le produit entre en contact avec de la végétation sensible. L'application du produit doit être faite prudemment afin de réduire l'incidence de dommages causés par une dérive de pulvérisation sur des cultures avoisinantes qui sont sensibles au produit. Ne pas laisser les embruns de pulvérisation dériver vers des cultures pouvant être endommagées : pois, haricots, betteraves à sucre, tomates, trèfles, luzerne, colza (Canola) tournesols, pommes de terre, navets, légumes, fleurs arbres ou arbustes. Ne pas pulvériser trop proche de ces plantes. Les embruns, en grosses gouttelettes dérivent moins loin. Ne pas faire le traitement lorsque le vent est fort ou la température est élevée. Ne pas contaminer les étendues d'eau. La contamination de l'eau peut être toxique pour les poissons.

PÉRIODE : Pour obtenir de meilleurs résultats, traiter QUAND LES MAUVAISES HERBES SONT JEUNES ET EN PLEINE CROISSANCE. Traiter quand les conditions de croissance des cultures sont bonnes. Le traitement doit être fait avant que les cultures abritent les mauvaises herbes.

PULVÉRISATEUR : Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir des buses pour pulvériser le volume recommandé par hectare. Les buses à miroir ne sont pas recommandées. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Faire les applications terrestres entre 5 à 10 kph. Vérifier si toutes les buses sont en bon état et pulvérisent au même volume.

MÉLANGE : Remplir jusqu'à moitié le réservoir d'eau propre. Ajouter la dose requise d'herbicide liquide Estaprop et bien agiter. Remplir complètement le réservoir et agiter encore avant l'application.

EMPLOIS :

BLÉ ET ORGE (sans contre-ensemencement de légumineuses) : Faire l'application lorsque la culture est à la phase de 4 feuilles jusqu'à la phase étendard. NE PAS FAIRE D'APPLICATION AVANT LE STADE DE 4 FEUILLES OU ENTRE LE STADE DE LA FEUILLE ÉTENDARD ET LA STADE DE PLEIN ÉPIAGE. NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

BLÉ D'AUTOMNE : Traiter au début du printemps seulement, entre le stade de plein tallage et le début du stade de la feuille étendard.

N.B. : Les cultures en état de stress à cause de conditions atmosphériques défavorables : humidité excessive, sécheresse, maladie, etc. peuvent être affectées d'avantage par l'application de l'herbicide. Toutefois, la suppression des mauvaises herbes compense habituellement les effets dommageables du traitement.

DOSAGE : Mélanger 1,75 L/ha d'herbicide dans 50 - 200 L d'eau, à une pression de 275 kPa.

INTERVALLES PRÉ-RÉCOLTE :

Les céréales traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou l'alimentation au bétail dans un intervalle de moins de 40 jours après l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Ne pas récolter les céréales pour le fourrage dans les 40 jours qui suivent l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Retirer les animaux de boucherie de champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Amarante à racine rouge
Ansérine de Russie
Bardane
Bardanette épineuse
Bourse-à-pasteur
Chardon des champs*
Chénopode blanc
Chénopode glauque
Colza (canola) spontanée
Érodium cicutaire
Herbe à poux
Kochia à balais*
Laiteron des champs*
Laiteron potager
Lampourde glouteron
Mauve à feuilles rondes
Moutarde des champs

Moutarde des chiens
Moutarde de l'Inde
Neslie paniculée*
Patience crépue*
Renouées***
Renouée liseron***
Renouée persicaire***
Sagesse-des-chirurgiens
Sarrasin de Tartarie***
Silène noctiflore****
Sisymbre élève
Soude roulante**
Tabouret des champs
Tournesol spontané
Vélar d'Orient
Vélar fausse giroflée

*Suppression de la croissance végétative seulement

**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut

***Traiter avant que les plants aient 4 feuilles

****Annuelle du printemps seulement

LINAIRE VULGAIRE - répression seulement (où la répression est une réduction visuelle de la compétition, c'est-à-dire une réduction de la population et/ou de la vigueur des mauvaises herbes). Le degré de répression va varier avec la taille des plantes de linaira vulgaire et les conditions environnementales avant et après le traitement.

Appliquer lorsque la majorité des plantes ne dépassent pas 15 cm de hauteur.

L'utilisation de l'herbicide liquide Estaprop pour la répression de la linaira vulgaire dans le blé ou dans l'orge fait parti d'un plan de répression à long-terme de cette espèce et comprend un labour au printemps et à l'automne, des pulvérisations localisées automnales, une jachère et/ou une jachère combinée à une répression chimique.

HERBICIDE LIQUIDE ESTAPROP + AVENGE :

Suivre toutes les mises en garde, restrictions et recommandations d'application de l'étiquette AVENGE.

BLÉ et ORGE (sans contre-ensemencement de légumineuses) : Faire l'application lorsque la culture est au stade de 4 à 6 feuilles. La folle avoine doit être au stade de 3 à 5

feuilles et les mauvaises herbes à feuilles larges au stade de plantules tel qu'indiqué. NE PAS FAIRE D'APPLICATION AVANT LE STADE DE 4 FEUILLES. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

N.B. : Les cultures en état de stress à cause de conditions atmosphériques défavorables : humidité excessive, sécheresse, maladie, etc. peuvent être affectées davantage par l'application de l'herbicide. Toutefois, la suppression des mauvaises herbes compense habituellement les effets dommageables du traitement.

DOSAGE : Mélanger au réservoir a 1,75 L/ha d'herbicide liquide Estaprop avec la dose recommandée d'Avenge dans 100 L/ha d'eau. Faire l'application à la pression de 275 kPa. L'herbicide liquide Estaprop devrait être ajouté en premier à l'eau du réservoir en agitant, puis ajouter Avenge.

INTERVALLES PRÉ-RÉCOLTE : Les céréales traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou l'alimentation au bétail dans un intervalle de moins de 40 jours après l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Ne pas récolter les céréales pour le fourrage dans les 40 jours qui suivent l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Celles de la liste pour l'herbicide liquide Estaprop, seul, plus la folle avoine.

HERBICIDE LIQUIDE ESTAPROP + ACHIEVE 40 DG ou ACHIEVE 80 DG :

BLÉ et ORGE (sans contre-ensemencement de légumineuses) : Observer toutes les précautions lors de la préparation de la bouillie et de la pulvérisation, ainsi que les limites et les recommandations mentionnées sur les étiquettes de ACHIEVE 40 DG ou ACHIEVE 80 DG.

VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION : Appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa.

TEMPS D'APPLICATION : Les traitements de l'herbicide liquide Estaprop + ACHIEVE 40 DG ou ACHIEVE 80 DG doivent être fait sur le blé de printemps ou l'orge à partir du stade 4 feuilles jusqu'au début de feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (Stades 11,20 à 14,21 de Zadoks ou BBCN) et quand la folle avoine possède de 1 à 6 feuilles (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN). Se référer au schéma sur les étiquette du ACHIEVE 40 DG ou ACHIEVE 80 DG.

DOSE D'APPLICATION : 1,75 L/ha d'herbicide liquide Estaprop mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'ACHIEVE 40DG ou 0,25 kg/ha d'ACHIEVE 80 DG. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire, 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie).

INTERVALLES PRÉ-RÉCOLTE : Les céréales traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou l'alimentation au bétail dans un intervalle de moins de 40 jours après l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Ne pas récolter les céréales pour le fourrage dans les 40 jours qui suivent l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Celles qui figurent sur l'étiquette de l'herbicide liquide Estaprop de même que la folle avoine, la sétaire verte.

N.B. : Les mélanges de l'herbicide liquide Estaprop + ACHIEVE 40 DG ou ACHIEVE 80 DG peuvent être utilisés sur tous les cultivars de blé de printemps (y compris le blé de force roux de printemps, le blé de printemps Canada Prairie, le blé tendre blanc de printemps, le blé d'utilité générale et le blé dur) ou l'orge.
NE PAS APPLIQUER ce mélange avant le stade 4 feuilles.

N.B. : Pour les pulvérisations aériennes, ne pas appliquer ce mélange réservoir à moins de 50 m d'une surface non cultivée. Référez-vous à l'étiquette de ACHIEVE 40 DG ou de ACHIEVE 80 DG.

HERBICIDE LIQUIDE ESTAPROP + PUMA :

BLÉ DE PRINTEMPS ET DUR : (sans contre-ensemencement de légumineuses) : Respecter toutes les précautions, limitations et les recommandations concernant la période d'application que l'on retrouve sur l'étiquette de PUMA. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION : Appliquer dans 55-110 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION : Les traitements de l'herbicide liquide Estaprop mélangé en réservoir avec PUMA peuvent être effectués sur le blé de printemps et le blé dur à partir du moment où il y a 4 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 tailles. Un traitement après le stade 6 feuilles du blé de printemps et du blé dur peut causer des dommages à la culture.

DOSE D'APPLICATION : 1,75 L/ha d'herbicide liquide Estaprop mélangé en réservoir avec 1,0 L/ha de PUMA.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Tel qu'énuméré pour l'herbicide liquide Estaprop appliqué seul, en plus de la folle avoine, la sétaire verte et le pied-de-coq.

N.B. : L'herbicide liquide Estaprop + PUMA mélangés en réservoir peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé

de printemps Canada Prairie, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et le blé dur.

LES BORDS DE ROUTE, LIGNES DE SERVICE PUBLICS, VOIES FERRÉES, TERRAINS NON-CULTIVÉS ET LA SUPPRESSION DES REPOUSSES LIGNEUSES :

L'herbicide liquide Estaprop peut être mélangé avec d'huile ou de kérosène et est émulsifiable dans l'eau. Le produit LO-DRIFT peut être ajouté à la bouillie afin de réduire tout risque de dérive sur des endroits non-cultivés. Suivre les directives qui figurent sur l'étiquette du LO-DRIFT pour connaître l'ordre dans lequel on doit ajouter les produits lors de la préparation du mélange.

Bord de routes : Appliquer 4 L d'herbicide liquide Estaprop. Quelques mauvaises herbes peuvent nécessiter un second traitement (ne pas dépasser 2,24 kg de m.a/ha pour le 2,4-D). Si les bords de routes sont coupés pour le foin, les intervalles de pré-récolte recommandés doivent être respectés.

INTERVALLES PRÉ-RÉCOLTE (les bords de route, lignes de services publics et terrains non-cultivés) : Le végétation traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou l'alimentation au bétail dans un intervalle de moins de 40 jours après l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Ne pas récolter le végétation pour le fourrage dans les 40 jours qui suivent l'application de l'herbicide liquide Estaprop. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

SUPPRESSION DE BROUSSAILLES :

Pour obtenir le meilleur rendement possible, appliquer le produit sur le feuillage et les tiges immédiatement avant ou après que les broussailles soient en feuilles, c'est-à-dire tard au printemps ou tôt en été. Il peut être nécessaire pour plusieurs espèces de répéter le traitement l'année suivante. Mouiller entièrement le feuillage et les tiges jusqu'au sol. Appliquer de 750 à 1500 L de mélange à pulvériser par hectare selon la densité et la hauteur des broussailles.

Utiliser 8,75 L d'herbicide liquide Estaprop par 1000 L d'eau pour les espèces sensibles suivantes :

Aubépine	Érable à sucre	Peuplier
Cèdre	Framboisier sauvage	Pin sylvestre
Cerisier sauvage	Nerprun	Prunier sauvage

Utiliser 11,7 L d'herbicide liquide Estaprop par 1000 L d'eau pour les espèces sensibles suivantes :

Aulne	Genévrier commun	Rosier (avec une certaine repousse)
-------	------------------	--

Bleuet	Herbe à puce	Saule
Bouleau	Hicorier	Sapin baumier
Chêne à gros fruits	Mélèze laricin	Sureau
Chêne blanc	Noisetier	Thé du Canada
Chèvrefeuille	Orme	Tilleul d'Amérique
Érable argenté	Peuplier	Tremble
Érable négondo	Pin rouge	Vinaigrier
Framboisier	Pommier sauvage	

1. APPLICATION FOLIAIRE :

Il s'agit de la méthode courante pour les pulvérisations impliquant des volumes élevés de bouillie et appliquées le long des clôtures, des routes et des voies ferrées. Utiliser comme première pulvérisation sur une broussaille dense composée de plusieurs espèces.

Appliquer la bouillie sur le feuillage et les tiges de toutes les plantes à partir du moment où le feuillage est complètement développé au printemps et jusqu'à ce que les plantes entrent en dormance. Bien mouiller toutes les feuilles, les tiges et les repousses jusqu'au sol afin d'obtenir une suppression efficace. Il peut y avoir une certaine repousse chez les espèces résistantes telles que le frêne, le chêne et l'érable. Bien mélanger la bouillie avant de pulvériser. Appliquer avec de l'équipement motorisé.

Pour la suppression des peuplements composés d'espèces feuillues et de conifères tels que le tremble, l'aulne, le cerisier, le peuplier baumier, le tilleul, le bouleau, l'orme, le chêne à gros fruits, l'épinette, le pin, le sapin baumier, le mélèze laricin et le cèdre, appliquer un mélange composé de 8,2 litres d'herbicide liquide Estaprop et de 6,25 litres de DYCLEER (480 g/L) dans 1000 litres d'eau lorsque les feuilles des arbres feuillus sont bien déployées. Couvrir tout le feuillage et les tiges jusqu'au point de ruissellement. Les broussailles et les arbres de plus de 3 mètres de hauteur doivent être coupés jusqu'au sol et il faut pulvériser les repousses lorsqu'elles atteignent plus de 0,6 mètres de hauteur.

2. TRAITEMENT À LA BASE :

Pour la suppression des espèces ligneuses difficiles à supprimer. La bouillie peut être appliquée à la base de toutes les broussailles à tout moment de l'année. Ce traitement ne convient pas au tilleul ni au frêne. Appliquer abondamment jusqu'à 1 m de hauteur.

Appliquer sur l'écorce à la base de broussailles ou comme deuxième traitement sur les espèces résistantes à la première pulvérisation foliaire. Mélanger de 24 à 31 litres d'herbicide liquide Estaprop dans 1000 litres de mazout. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à dos ou un pulvérisateur motorisé. La concentration à appliquer dépend des espèces présentes, du volume de pulvérisation et de la saison pendant laquelle le traitement est effectué.

Taux d'application : Espèces sensibles et intermédiaires : 2,3 L/100 L de mazout.

Espèces très résistantes: 3,2 L/100 L de mazout.

3. TRAITEMENT À LA BASE DE ARBRES – TAUX DILUÉ :

Bien mouiller la base des plants, puis mouiller les tiges et les feuilles jusqu'au point de ruissellement en pulvérisant le 4/5 des plants à partir du niveau du sol. Traiter les

broussailles lorsque toutes les feuilles sont bien déployées. Cette méthode peut être utilisée dans les endroits où les espèces sensibles ont été supprimées à l'aide de pulvérisations antérieures et qu'il existe toujours des espèces résistantes telles que l'érable, le chêne et le frêne. Il est essentiel de bien mouiller la base des plants et des tiges jusqu'au point de ruissellement afin d'assurer une bonne suppression.

Taux d'application : Pulvérisation en début de saison. Ajouter 8,2 - 11,6 L d'herbicide liquide Estaprop dans 100 L de diesel et bien mélanger. Ajouter ce mélange à 890 L d'eau. Par temps sec, ou plus tard dans la saison : Ajouter 11,7 L d'herbicide liquide Estaprop à 180 L de diesel et bien mélanger. Ajouter ce mélange à 810 L d'eau. Bien mélanger avant d'effectuer la pulvérisation, surtout si la bouillie demeure stagnante pendant plus d'une heure après la préparation.

4. MÉTHODE DE LA SURFACE DE COUPE :

a. TRAITEMENT DES SOUCHES : Pour prévenir la repousse, traiter les souches immédiatement après la coupe, en les pulvérisant ou en les badigeonnant, de même que les racines découvertes et la surface des coupes. Pour toutes les espèces, la proportion est de 3,25 L/100 L de mazout. Il est essentiel de bien imprégner la souche.

b. TRAITEMENT PAR ENTAILLES : Cette méthode est recommandée pour les arbres sur pied résistants de plus de 13 à 15 cm de diamètre. Faire des entailles rapprochées (vers le bas) avec une hache, tout le tour du tronc, sans en enlever l'écorce. Pulvériser ou badigeonner le bois découvert jusqu'au ruissellement. Verser dans l'entaille autant de mélange qu'elle peut en contenir sans qu'il y est de perte du produit chimique. Le taux d'application pour le traitement par entailles est de 3,25 L/100 L de mazout.

MÉTHODE D'APPLICATION AÉRIENNE (suppression des broussailles) :

Pour la suppression du peuplier faux-tremble, du peuplier et du bouleau, mélange 8,4 L d'herbicide liquide Estaprop et 5,2 L de DYCLEER. Ce mélange en réservoir peut être appliqué par la méthode aérienne dans 85 L d'eau au minimum à l'hectare. Ne pas pulvériser lorsque la vitesse du vent dépasse 8 kph.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

PRÉCAUTIONS D'USAGE POUR L'ARROSAGE AÉRIEN (cultures de céréales, les chaumes et les terres non cultivées)

Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada: Tronc commun - Utilisation des pesticides et Module - Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

- Éviter d'appliquer le produit directement sur une formation aqueuse.
- Empêcher la contamination de l'eau par entraînement de produit pulvérisé ou encore par nettoyage du matériel ou l'élimination de déchets.

- Utiliser une pression de rampe de 235 kPa ou moins. Éviter d'installer les buses là où le produit pulvérisé peut pénétrer dans les tourbillons de bout d'aile.
- Ne pas appliquer le produit directement ni le laisser entrer en contact direct avec des cultures ou des plantes à feuilles larges que l'on désire conserver, ou avec d'autres espèces non ciblées et éviter que le nuage de pulvérisation ne soit entraîné sur ces cultures.
- Étant donné que les pulvérisations grossières ont moins tendance à être entraînées, utiliser uniquement des buses ou des configurations de buse qui réduisent au minimum la pulvérisation sous forme de gouttelettes très fines. Ne pas diriger les buses vers l'avant contre le courant aérien et ne pas accroître le volume de pulvérisation en augmentant la pression dans la buse. Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de type de buse qui donnent un nuage de fines particules pouvant être facilement entraînée par le vent. On peut utiliser un agent épaississeur ou retardant afin de réduire l'entraînement du produit par le vent.
- Ne pas utiliser des humains comme signaleur.
- Éviter l'entraînement du produit pulvérisé par le vent : N'appliquer le produit que si le risque d'entraînement est faible ou nul. De petites quantités du produit pulvérisé, parfois invisibles, peuvent altérer gravement les cultures les plus fragiles et endommager des habitats sensibles non ciblés. Il faut déceler les déplacements d'air et déterminer les conditions relatives au gradient thermique ainsi que les inversions de température (stabilité de l'air) grâce à des ballons ou à une colonne permanente de fumée produite au site de pulvérisation ou à proximité, ou encore grâce à un générateur de fumée installé sur l'équipement de pulvérisation. Si la fumée forme des couches ou révèle un risque élevé de danger par entraînement du produit par le vent, ne pas effectuer la pulvérisation.
- **Zones tampons** : Des zones tampons appropriées doivent être prévues entre les aires d'application et les systèmes aquatiques ainsi que les habitats fauniques significatifs.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES :

La suppression par pulvérisation du feuillage de la plupart des plantes vivaces est plus efficace s'il est effectué au cours du mois de mai ou tôt à l'automne. Pour certaines espèces, un deuxième traitement peut être nécessaire. Pulvériser les zones infestées de mauvaises herbes avec un jet uniforme, en assurant de bien atteindre les mauvaises herbes protégées par les grandes herbes. Pulvériser les plus grandes plantes jusqu'au ruissellement. Appliquer de 200 à 600 L/ha du mélange de pulvérisation, ce qui donne un meilleur recouvrement, particulièrement là où l'herbe haute abonde. Pour la suppression de l'herbe à puce, voir la section sur la SUPPRESSION DES BROUSSAILLES. Utiliser 4 L/ha d'herbicide liquide Estaprop pour les mauvaises herbes sensibles suivantes :

Apocyn	Épervière vulgaire	Potentille
Asclépiade (partie aérienne)	Laiteron des champs (mentionnées la rubrique blé et orge)	Prêle
Barbarée vulgaire	Linaire vulgaire (suppression partielle)	Renoncule
Bardane	Luzerne	Salsifis majeur
Cardère des bois	Mélilot	Tanaisie vulgaire
Carotte sauvage	Molène	Vesce jargeau
Chardon des champs	Patience crépue	Verge d'or
Chardon vulgaire	Pissenlit	Toutes les mauvaises herbes
Chicorée sauvage	Plantain	

Note : Si ce produit doit être utilisé dans un mélange ne contenant seulement de l'huile, ne pas introduire d'eau avec le produit ou dans la bouillie de pulvérisation. Ce produit forme une émulsion avec l'eau et non une solution. Cette émulsion tend à se séparer si le produit repose trop longtemps. Agiter la bouillie afin de prévenir la séparation de l'émulsion et en vue d'obtenir une bouillie de pulvérisation uniforme.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :

Ne pas utiliser le pulvérisateur à herbicides pour appliquer d'autres produits chimiques sur les cultures pouvant être endommagées (voir plus haut) sans l'avoir d'abord nettoyé à fond. Pour nettoyer le pulvérisateur, rincer tous les organes, y compris la pompe, les boyaux et les buses, plusieurs fois à l'eau. Puis, remplir le pulvérisateur d'une solution d'eau et de détergent ou d'ammoniaque d'usage domestique (1 partie pour 100 parties d'eau) et l'y laisser pendant 24 heures. Ensuite, le rincer plusieurs fois à l'eau propre. Même après ce type de nettoyage, l'emploi du pulvérisateur peut causer certains dommages dans les cultures sensibles, surtout si des esters ont été utilisés. On recommande donc de n'utiliser le pulvérisateur que pour les cultures recommandées. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation en nettoyant le pulvérisateur.

C00R3B/

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))